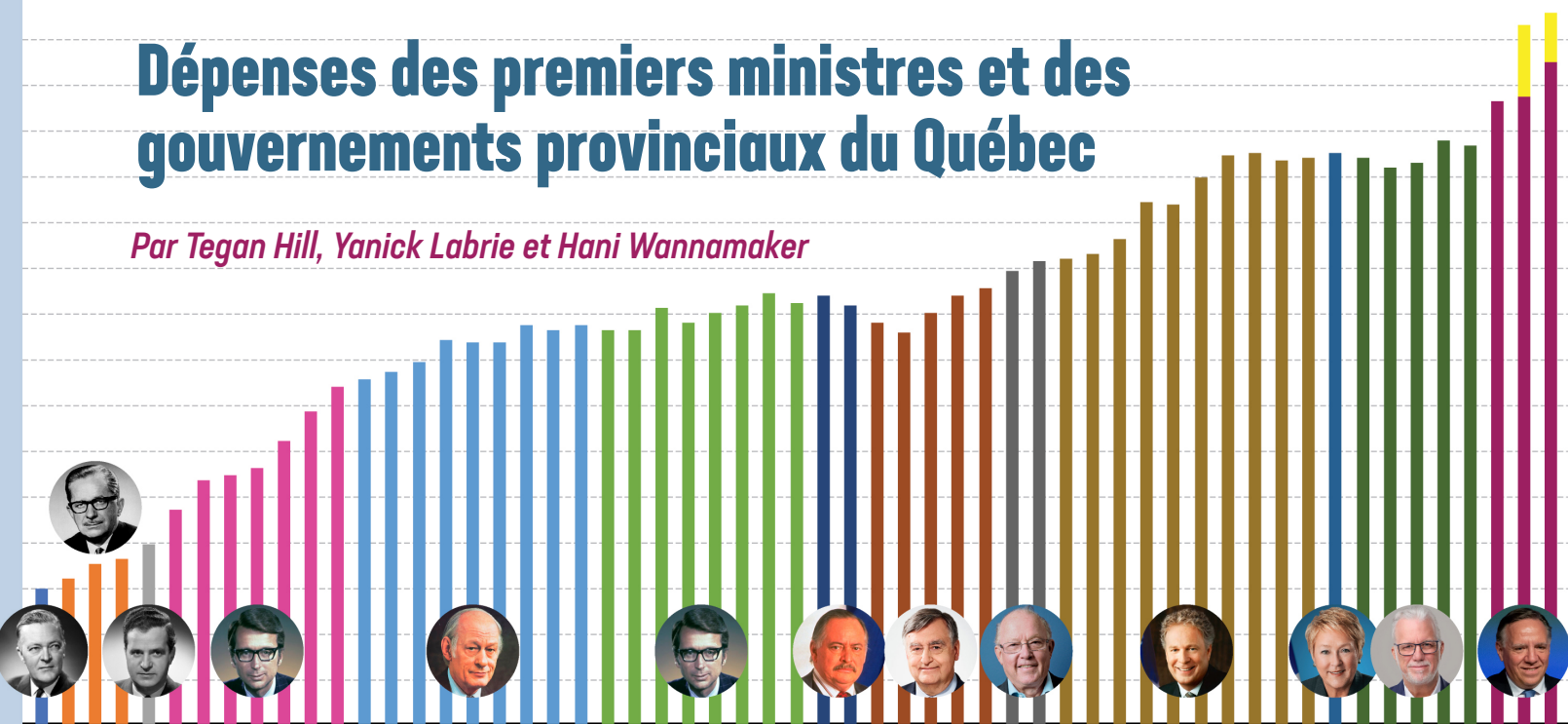


Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec

Par Tegan Hill, Yanick Labrie et Hani Wannamaker



Sommaire

- Le présent bulletin passe en revue les dépenses annuelles du programme par personne (ajustées en fonction de l'inflation) par les premiers ministres du Québec de 1965 à 2021.
- Les dépenses réelles par personne du programme ont augmenté considérablement, passant de 2 942 \$ en 1965 à 15 562 \$ en 2021.
- L'année où les dépenses globales par personne ont été les plus élevées était sous la direction du premier ministre provincial François Legault en 2021, à 15 562 \$. Legault a également connu la deuxième année la plus élevée de dépenses par personne (2020) à 15 260 \$. Même à l'exclusion des dépenses liées à la COVID-19, le premier ministre provincial Legault détient le record des niveaux de dépenses les plus élevés par personne au Québec à 14 487 \$ (2021) et 13 705 \$ (2020).
- Le premier ministre provincial Jean Lesage est exclu de cette analyse parce qu'il n'y a qu'un an de données disponibles pour son mandat de six ans. Mis à part Lesage, le premier ministre provincial Jean-Jacques Bertrand a enregistré la plus forte augmentation moyenne annuelle des dépenses par personne pendant son mandat (10,0 %), mais ce n'était que sur une période relativement courte d'un an (1969). À 9,4 %, le premier ministre provincial Bourassa a enregistré la deuxième croissance annuelle moyenne la plus élevée des dépenses par personne au cours de son premier mandat (1970-1976). François Legault a enregistré la troisième hausse moyenne la plus élevée à 7,3 %, et le premier ministre provincial Daniel Johnson Jr. a enregistré la quatrième hausse la plus élevée à 6,9 %.
- Au cours des mandats de tous les autres premiers ministres provinciaux, l'augmentation annuelle moyenne des dépenses par personne était inférieure à 3,0 %.
- Le premier ministre provincial Jacques Parizeau se démarque comme le seul premier ministre provincial à réduire la variation annuelle moyenne des dépenses par personne (-0,4 %).

Introduction

Le présent bulletin examine les dossiers de dépenses des gouvernements du Québec séparés par premier ministre provincial¹. Plus précisément, il examine les dépenses du programme par personne (ajusté en fonction de l'inflation) du gouvernement provincial du Québec depuis 1965, divisées en périodes basées sur les différents premiers ministres provinciaux². L'intention est de fournir une analyse historique de cette mesure clé de la politique fiscale du gouvernement.

Méthodologie

Le présent bulletin met l'accent sur les dépenses des premiers ministres provinciaux liées au programme et exclut les frais d'intérêt sur la dette gouvernementale. Si les frais d'intérêt étaient inclus, cela pénaliserait ou récompenserait les premiers ministres provinciaux en fonction de la dette accumulée avant leur mandat ou des taux d'intérêt en vigueur, qui sont tous deux hors du contrôle immédiat du gouvernement provincial³.

Les données couvrant les dépenses du programme provincial du Québec sont tirées des données sur les recettes et les dépenses publiques (REAL) de Finances of the Nation⁴, qui, à son tour, tire parti de trois sources de Statistique Canada : Finances publiques et données historiques (FPDH) de 1965 à 1992, recettes et dépenses publiques du gouvernement fédéral, provincial et territorial général (RDPFPT) de 1989 à 2009, et Statistiques de finances publiques du Canada (SFPC) couvrant les années de 2009 à aujourd'hui. Notre analyse comprend des données jusqu'à l'exercice financier 2021-2022. Les conventions comptables sont comparables au fil du temps au cours de chaque période, mais il existe des différences entre les trois périodes. Le créateur de

l'ensemble de données REAL a ajusté les données pour en assurer la compatibilité et la continuité⁵.

L'étude utilise des données basées sur les exercices financiers du gouvernement provincial, qui commencent le 1^{er} avril et se terminent le 31 mars. Tout au long de l'analyse, nous faisons référence aux exercices financiers gouvernementaux au cours de la première année seulement. Ainsi, l'exercice financier 2021-2022, par exemple, est simplement appelé 2021. Nous le faisons à la fois par souci de simplicité et parce que la majorité de l'exercice financier du gouvernement a lieu au cours de la première année mentionnée.

Pour tenir compte de l'inflation, les données sont converties en dollars de 2021 en utilisant l'indice annuel moyen des prix à la consommation national tiré du tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada. Cela garantit que les dépenses des années 1960 peuvent être comparées aux dépenses de 2021. Pour le reste du présent bulletin, toutes les dépenses peuvent être considérées comme ajustées en fonction de l'inflation.

Il est également important de tenir compte de la population, car cela peut influencer les dépenses globales du programme. En effet, le même montant d'augmentation des dépenses peut sembler différent selon qu'une province a connu une croissance démographique forte ou modeste ou une baisse de la population. Cette étude ajuste les dépenses des programmes provinciaux par population pour calculer les dépenses par personne en utilisant le tableau 17-10-0009-01 de Statistique Canada pour les données de population.

Comme première étape, il est nécessaire de comprendre que les premiers ministres du Québec ont signifié des conditions de différentes longueurs⁶. Le tableau 1 résume l'allocation des années budgétaires aux premiers ministres provinciaux de 1965 à 2021.

1 La base de cette analyse repose sur les dépenses des premiers ministres provinciaux et du gouvernement : A Retrospective (Clemens and Palacios, 2017) and Alberta Premiers and Government Spending. (Une rétrospective [Clemens and Palacios, 2017] et les premiers ministres de l'Alberta et les dépenses publiques) (Hill, Fuss et Emes, 2022).

2 1965 est la première année de données comparables.

3 Le niveau de dette accumulé auprès des gouvernements précédents et les taux d'intérêt en vigueur influencent les coûts de service de la dette. Cependant, cela ne veut pas dire que les politiques du gouvernement actuel n'influencent pas ces coûts. Les déficits s'ajoutent à l'accumulation de la dette à court terme et les dépenses financées par déficit peuvent influencer la prime de risque sur la dette gouvernementale, ce qui peut avoir un impact sur les coûts d'intérêts.

4 Voir Finances of the Nation (2023a) à l'adresse <https://financesofthenation.ca/data/>.

5 Notez que les écarts sont généralement inférieurs à cinq pour cent (et sont souvent beaucoup plus petits) aux points où les jeux de données se chevauchent. Pour plus de détails, consultez le Guide de l'utilisateur des données REAL de Finances of the Nation (Smart et Mahoney, 2020).

6 Pour un aperçu des premiers ministres du Québec et de leurs mandats, consultez <https://www.quebec.ca/premier-ministre/premier-ministre/historique>.

Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec

Tableau 1 : Premiers ministres du Québec et années budgétaires, 1965-2021

PREMIER MINISTRE	PARTI	ANNÉES BUDGÉTAIRES	NOMBRE DE BUDGETS
Jean Lesage	Parti libéral	1965	1
Daniel Johnson Jr.	Union Nationale	1966-1968	3
Jean-Jacques Bertrand	Union Nationale	1969	1
Robert Bourassa	Parti libéral	1970-1976	7
René Lévesque	Parti Québécois	1977-1985	9
Robert Bourassa	Parti libéral	1986-1993	8
Jacques Parizeau	Parti Québécois	1994-1995	2
Lucien Bouchard	Parti Québécois	1996-2000	5
Bernard Landry	Parti Québécois	2001-2002	2
Jean Charest	Parti libéral	2003-2012	10
Pauline Marois	Parti Québécois	2013	1
Philippe Couillard	Parti libéral	2014-2018	5
François Legault	Coalition avenir Québec	2019-2021	3

Sources : Québec (2023a).

Remarque : Bien que Jean Lesage ait été premier pendant six ans (1960-1966), il n'y a qu'un an de données disponibles pendant son mandat (1965). (Le budget de 1966 a été alloué à son successeur, Daniel Johnson, alors qu'il était premier ministre provincial pendant la majorité de l'exercice financier.)

Détails sur l'attribution de budgets spécifiques :

Le budget de 1966 a été alloué à Johnson, alors qu'il était premier ministre provincial pendant la majorité de l'exercice financier.

Le budget de 1968 a été alloué à Johnson alors qu'il a été premier ministre provincial pendant la moitié de l'exercice financier et a livré le budget original.

Le budget de 1985 a été alloué à Lévesque alors qu'il a été premier ministre provincial pendant la moitié de l'exercice financier et a livré le budget original.

Pierre Marc Johnson n'a pas été inclus dans les années budgétaires, car il a servi pendant seulement trois mois du 3 octobre 1985 au 12 décembre 1985.

Daniel Johnson Jr. n'a pas été inclus dans les années budgétaires, car il a servi pendant seulement huit mois du 11 janvier 1994 au 26 septembre 1994.

Le budget de 1994 a été alloué à Parizeau, alors qu'il était premier ministre provincial pendant la majorité de l'exercice financier.

Le budget de 2003 a été alloué à Charest, alors qu'il était premier ministre provincial pendant la majorité de l'exercice financier.

Le budget de 2012 a été alloué à Jean Charest alors qu'il a servi pendant près de la moitié de l'exercice financier (Pauline Marois a été élue le 19 septembre 2012) et a présenté le budget initial.

Le budget de 2018 a été alloué à Couillard, alors qu'il était premier ministre provincial pendant la majorité de l'exercice financier.

François Legault a présenté cinq budgets, mais la période d'analyse utilisée dans cette étude se termine au cours de l'exercice financier 2021-2022.

Ce bulletin a utilisé deux facteurs pour décider quel premier ministre provincial a reçu une année budgétaire spécifique. Tout d'abord, nous avons pris en compte la partie de l'exercice au cours de laquelle ce premier ministre provincial a servi. Deuxièmement, si l'exercice financier a été réparti équitablement entre deux premiers ministres provinciaux ou plus, les dépenses de cette année ont été attribuées au premier ministre provincial qui a introduit le budget initial qui a établi les bases des dépenses de cette année. Par exemple, Philippe Couillard a été premier ministre provincial pendant plus de la moitié de l'exercice financier 2018 avant que François Legault n'ait été élu premier ministre provincial le 18 octobre 2018.

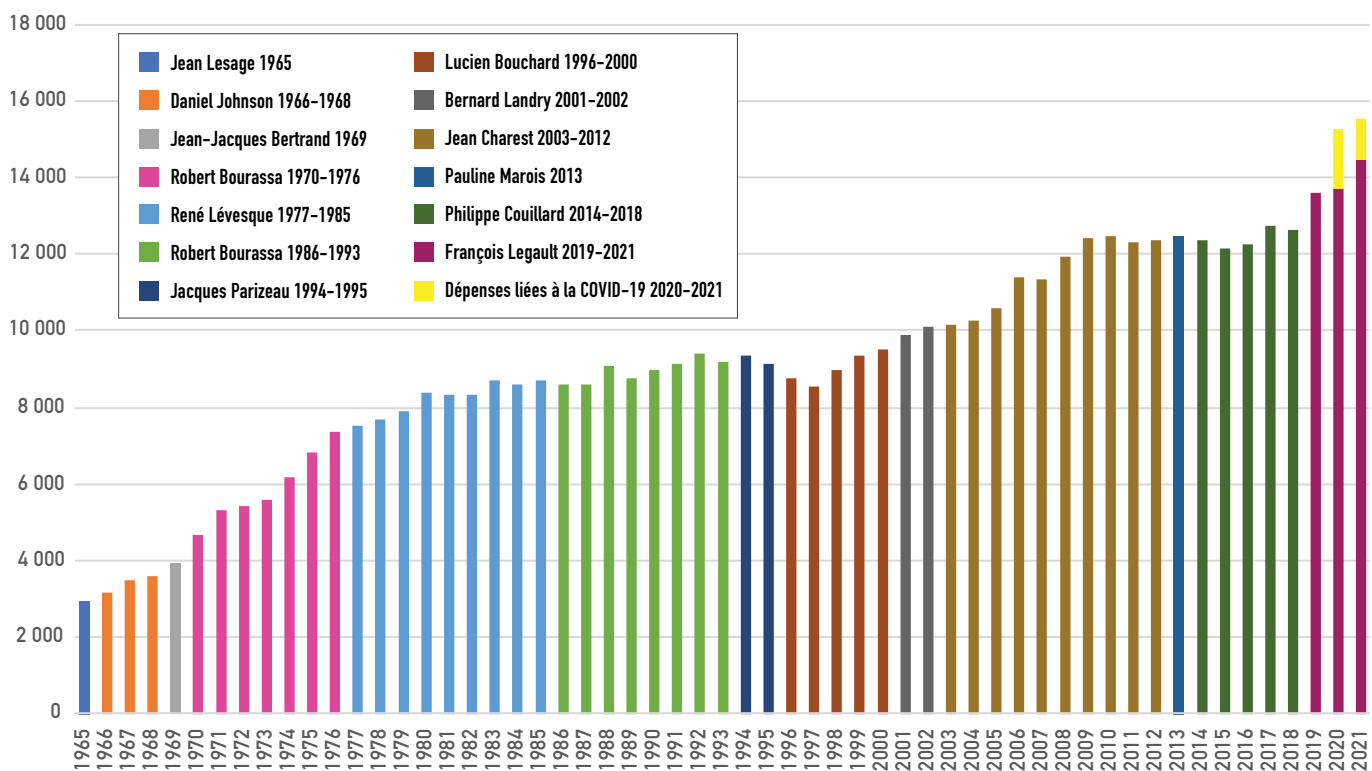
Pour cette raison, et parce que Philippe Couillard a atteint le budget initial, les dépenses de cette année ont été attribuées à M. Couillard.

Enfin, il est important de noter que le cycle d'affaires joue un rôle dans les dépenses provinciales. Cependant, l'objectif de ce bulletin n'est pas de fournir un contexte aux années de dépenses individuelles ou de vérifier si les changements de dépenses sont négatifs ou positifs. Il se concentre plutôt spécifiquement et étroitement sur la présentation d'un aperçu des dépenses par personne au fil du temps par premier ministre provincial⁷.

⁷ Pour ceux qui sont intéressés par ce numéro normatif, consultez Tanzi (2011) et Di Matteo (2013).

Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec

Figure 1 : Dépenses du programme ajustées en fonction de l'inflation (2 021 \$) par personne au Québec, 1965-2021



Remarque : Les dépenses liées à la COVID-19 sont indiquées en jaune pour 2020 et 2021

Sources : Finances of the Nation (2023b); Statistique Canada (2023a), Tableau 18-10-0004-01; Statistique Canada (2023b), Tableau 17-10-0009-01; Québec (2021) : A.6; Québec 2022 : A.6; et calculs par les auteurs.

Dépenses par personne au Québec : de 1965 à 2021

La Figure 1 illustre les données sur les dépenses du programme ajustées en fonction de l'inflation par personne à partir de 1965⁸. Plusieurs points méritent d'être notés. Dans l'ensemble, de 1965 à 2021, les dépenses du programme par personne ont considérablement augmenté au Québec, passant de 2 942 \$ à 15 562 \$.

De 1965 à 1976, Daniel Johnson (1966-1968), Jean-Jacques Bertrand (1969) et Robert Bourassa (1970-1976) ont supervisé une période d'augmentation prolongée des dépenses du programme par personne⁹.

Au cours du mandat de Johnson, les dépenses du programme par personne ont augmenté de 22,0 %, passant de 2 942 \$ la dernière année de Jean Lesage à 3 589 \$ en 1968. Au cours du mandat d'un an du premier ministre provincial Jean-Jacques Bertrand en 1969, les dépenses du programme par personne ont augmenté de 10,0 % pour atteindre 3 946 \$. Enfin, la première fois que Robert Bourassa a été premier, les dépenses du programme par personne ont augmenté à 7 349 \$ au moment où il a quitté le bureau en 1976, ce qui équivaut à une augmentation totale de 86,2 % au cours de son premier mandat. Entre 1965 et 2021, la première période de Bourassa a connu la plus forte

8 Il convient de noter que selon le Guide de l'utilisateur de Finances of the Nation (FON), « d'autres efforts existent pour fournir des données sur les finances publiques au fil du temps, p. ex., Kneebone and Wilkins (2016), Milligan (2017) et le ministère des Finances (2019). Par rapport à ces efforts, le projet de données REAL de FON s'efforce d'être plus comparable au fil du temps et dans toutes les juridictions en se fiant aux données fiscales normalisées publiées par Statistique Canada plutôt qu'aux comptes nationaux ou aux sources de comptes publics utilisées dans d'autres études. En d'autres termes, les données citées dans ce bulletin pourraient ne pas correspondre parfaitement aux autres efforts visant à compiler les dépenses gouvernementales au fil du temps.

9 Bien que Jean Lesage soit inclus en 1965, il n'y a qu'une année de données disponibles pendant son mandat de six ans.

augmentation des dépenses de programmes par personne de tous les premiers ministres du Québec.

Les dépenses par personne du programme ont quelque peu fluctué sous la direction des premiers ministres provinciaux René Lévesque (1977-1985) et Robert Bourassa lors de son deuxième mandat en tant que premier ministre provincial (1986-1993). Dans l'ensemble, cependant, les dépenses par personne ont augmenté de 1977 à 1993. Au cours du mandat de Lévesque, malgré les fluctuations, les dépenses par personne du programme ont augmenté de 18,7 %, passant de 7 349 \$ en 1976 à 8 726 \$ en 1985. Au cours du deuxième mandat de Robert Bourassa, les dépenses par personne ont également fluctué; au cours de ses deux premières années, par exemple, les dépenses du programme par personne ont diminué de 1,6 %, passant de 8 726 \$ en 1985 à 8 586 \$ en 1987. Cependant, en 1993, les dépenses par personne ont plus que rebondi, atteignant 9 189 \$ et marquant une hausse globale de 5,3 % pendant le deuxième mandat de Bourassa.

Au cours de son bref mandat de deux ans (1994-1995), le premier ministre provincial Parizeau a constaté une baisse globale de 0,8 % des dépenses par personne dans le cadre du programme. Comme le montre la Figure 1, la baisse des dépenses par personne s'est poursuivie au cours des deux premières années du mandat du premier ministre provincial Lucien Bouchard, de 3,8 % en 1996 et de 2,6 % en 1997. Il s'élevait à 8 541 \$ en 1997 avant de commencer une deuxième période d'augmentation prolongée de 1998 à 2010. Premièrement, au cours des trois années restantes du mandat de Bouchard, les dépenses par personne ont augmenté pour atteindre 9 535 \$ en 2000 (au total, les dépenses par personne du programme ont augmenté de 4,6 % sous la direction de Bouchard). Au cours du mandat de deux ans de Landry, les dépenses par personne du programme ont augmenté de 5,9 %, atteignant 10 100 \$ en 2002. La tendance à la hausse a persisté tout au long du mandat de Jean Charest, au cours duquel les dépenses du programme par personne ont augmenté pour atteindre 12 467 \$ en 2010. (Malgré une diminution de 1,3 % en 2011, les dépenses globales par personne du programme ont augmenté de 22,2 % pendant la période de Charest [2003 à 2012]).

Sous la direction de Pauline Marois (2013) et Philippe Couillard (2014 à 2018), les dépenses du programme par personne ont légèrement augmenté. Sous la direction de Pauline Marois, les dépenses du programme par personne ont augmenté de 1,1 %, passant de 12 347 \$ en 2012 à 12 479 \$ en 2013. De même, sous la direction du premier ministre provincial Philippe Couillard, les dépenses par personne ont augmenté de 1,2 % dans l'ensemble, atteignant 12 627 \$ en 2018.

La croissance relativement lente des dépenses par personne du programme s'est terminée pendant le mandat de François Legault de 2019 à 2021¹⁰. Lorsqu'il est entré en fonction, les dépenses par personne ont immédiatement augmenté : de 12 627 \$ en 2018 à 13 586 \$ en 2019, l'année record des dépenses les plus élevées à ce moment-là. Legault a ensuite établi de nouveaux records pour l'année la plus élevée de dépenses par personne du programme : 15 260 \$ en 2020 et 15 562 \$ en 2021. Il est important de reconnaître que ces années ont été touchées par la pandémie de la COVID-19, mais même à l'exclusion des dépenses liées à la COVID-19, il s'agit des deux années les plus élevées en dépenses du programme par personne sur la période d'analyse, à 13 705 \$ en 2020 et à 14 487 \$ en 2021.

Classement des premiers ministres provinciaux sur les changements dans les dépenses par personne ajustées en fonction de l'inflation

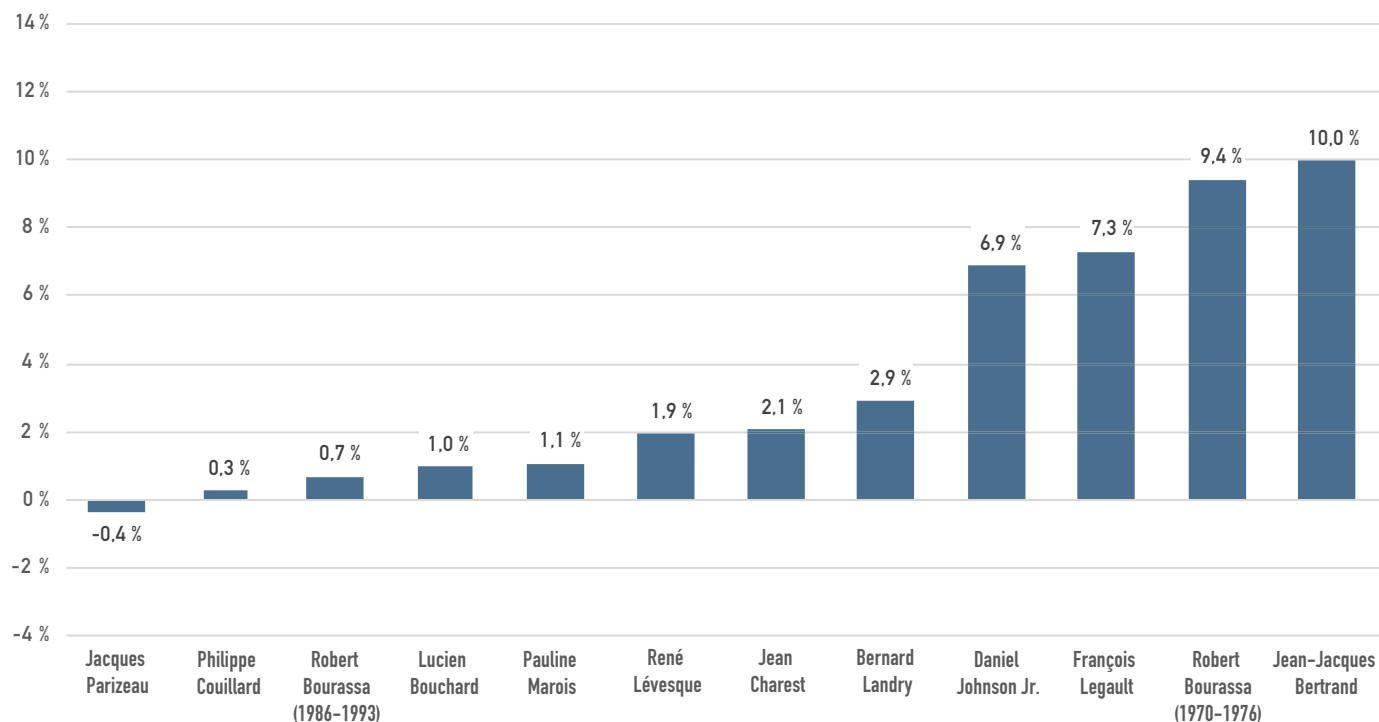
Cette section classe les premiers ministres provinciaux selon leur variation annuelle moyenne des dépenses par personne pendant leur mandat. Le premier ministre provincial Jean Lesage est exclu de l'analyse parce qu'il n'y a qu'un an de données (1965) disponibles pour son mandat de six ans.

La Figure 2 montre la variation annuelle moyenne des dépenses par personne pendant le mandat de chaque premier ministre provincial. Plus précisément, il classe chaque premier ministre provincial en fonction du changement annuel moyen des dépenses par personne qui s'est produit sous leur direction; du dernier budget du premier ministre provincial qui les a précédés jusqu'à leur dernière année budgétaire.

¹⁰ François Legault a présenté cinq budgets, mais la période d'analyse utilisée dans cette étude se termine au cours de l'exercice financier 2021-2022.

Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec

Figure 2 : Classement des premiers ministres par changement annuel moyen des dépenses par personne, ajusté en fonction de l'inflation (2 021 \$)



Remarques : Jean Lesage n'est pas inclus, car il n'y a qu'un an de données disponibles dans la période d'analyse, et non pas l'intégralité de son mandat. La variation annuelle moyenne des dépenses par personne pour le premier ministre François Legault comprend les dépenses liées à la COVID-19. À l'exclusion des dépenses liées à la COVID-19, le premier ministre François Legault (en moyenne) a enregistré une augmentation annuelle de 4,7 % des dépenses par personne liées au programme.

Sources : Finances of the Nation (2023b); Statistique Canada (2023a), Tableau 18-10-0004-01; Statistique Canada (2023b), Tableau 17-10-0009-01; Québec (2021) : A.6; Québec 2022 : A.6; et calculs par les auteurs.

Comme le montre la Figure 2, le taux de croissance annuel moyen le plus élevé des dépenses par personne (10,0 %) s'est produit pendant la période Jean-Jacques Bertrand. Cependant, cela s'est déroulé sur une période relativement courte d'un an seulement (1969). À l'exception de Bertrand, Robert Bourassa a enregistré la croissance moyenne la plus élevée des dépenses par personne pour le programme, soit 9,4 % au cours de son premier mandat (de 1970 à 1976). François Legault a suivi avec un changement annuel moyen des dépenses par personne de 7,3 % au cours de son mandat¹¹. Legault a été suivi par Daniel Johnson, qui a enregistré le quatrième changement annuel moyen le plus élevé des dépenses par personne à 6,9 %.

Tous les autres premiers ministres provinciaux ont enregistré des augmentations annuelles moyennes inférieures à 3 %. Le premier ministre provincial Bernard Landry a connu le cinquième changement annuel moyen le plus élevé de dépenses par personne à 2,9 % pendant son leadership. Jean Charest l'a suivie de près à 2,1 %. Le gouvernement du premier ministre provincial René Lévesque a augmenté les dépenses par personne (en moyenne) de 1,9 %. Au cours de la première année de Pauline Marois, les dépenses par personne ont augmenté de 1,1 %. Le premier ministre provincial Lucien Bouchard a suivi de près à 1,0 %. Au cours du deuxième mandat de Robert Bourassa (de 1986 à 1993), les dépenses par personne ont augmenté de 0,7 %, tandis que Philippe Couillard a enregistré une

11 À l'exclusion des dépenses liées à la COVID-19, le premier ministre provincial François Legault a enregistré une augmentation annuelle de 4,7 % (en moyenne) des dépenses par personne du programme.

Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec

augmentation moyenne de 0,3 %. Enfin, le seul premier ministre provincial qui a enregistré une diminution de la croissance moyenne annuelle des dépenses par personne a été Jacques Parizeau (une baisse de 0,4 %).

Conclusion

Les dépenses par personne ajustées en fonction de l'inflation et excluant les coûts d'intérêts sont une mesure importante des politiques fiscales d'un gouvernement, à la fois au cours d'une année spécifique et au fil du temps.

Combinées aux dépenses globales en tant que part de l'économie (PIB), ces deux mesures clés permettent d'évaluer et de comprendre la politique fiscale du gouvernement. Malheureusement, les dépenses ajustées en fonction de l'inflation par personne sont souvent négligées parce qu'elles ne sont pas aussi facilement accessibles que la mesure alternative, les dépenses publiques comme part du PIB. Ce bulletin corrige cette lacune pour le Québec et fournit une analyse historique des dépenses par personne par premier ministre provincial depuis 1965.

Références

- Clemens, Jason, et Milagros Palacios (2017). *Premiers ministres et dépenses gouvernementales : une rétrospective*. The Fraser Institute. <<https://www.fraserinstitute.org/studies/prime-ministers-and-government-spending-a-retrospective>>, en date du 7 janvier 2024.
- Di Matteo, Livio (2013). *Measuring Government in the 21st Century: (Mesurer le gouvernement au XXIe siècle :) An International Overview of the Size and Efficiency of Public Spending (Un aperçu international de la taille et de l'efficacité des dépenses publiques)*. The Fraser Institute. <<https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/measuring-government-in-the-21st-century.pdf>>, en date du 7 janvier 2024.
- Finances of the Nation (2023a). Ensembles de données de Finances of the Nation. Finances de la Nation. <<https://financesofthenation.ca/data/>>, en date du 7 janvier 2024.
- Finances of the Nation (2023b). Recettes et dépenses publiques. Finances de la Nation. <<https://financesofthenation.ca/real-fedprov/>>, au 7 janvier 2024.
- Hill, Tegan, Jake Fuss et Joel Emes (2022). *Premiers ministres de l'Alberta et dépenses gouvernementales*. Bulletin de Fraser Research The Fraser Institute. <<https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/ab-premiers-and-government-spending.pdf>>, en date du 7 janvier 2024.
- Québec (2021). *Le point sur la situation économique et financière du Québec (Automne)*. Gouvernement du Québec. <http://www.finances.gouv.qc.ca/MAJ2021/documents/en/AUTEN_updateNov2021.pdf>, au 7 janvier 2024.
- Québec (2022). *Le point sur la situation économique et financière du Québec (Automne)*. Gouvernement du Québec. <http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_and_update/maj/documents/AUTEN_updateDec2022.pdf>, au 7 janvier 2024.
- Québec (2023a). Historique : Historique de la fonction de premier ministre Gouvernement du Québec. <<https://www.quebec.ca/premier-ministre/premier-ministre/historique>>, en date du 7 janvier 2024.
- Québec (2023b). Budget 2023-2024 : *Un Québec engagé* (mars). Gouvernement du Québec. <https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2324_BudgetEnBref.pdf>, en date du 7 janvier 2024.
- Smart, Michael et Nicholas Mahoney (2020). *Guide de l'utilisateur des données REAL de Finances of the Nation*. Finances of the Nation. Lien disponible sur <<https://financesofthenation.ca/real-fedprov/>>, à compter du 7 janvier 2024.
- Statistique Canada (2023a). Table 18-10-0004-01 : Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&request_locale=fr>, en date du 9 mai 2023.
- Statistique Canada (2023b). Tableau 17-10-0009-01 Estimations de la population, trimestrielles. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000901&request_locale=fr>, en date du 9 mai 2023.
- Tanzi, Vito (2011). *Government versus Markets: (Gouvernement par rapport aux marchés :) The Changing Economic Role of the State (Le rôle économique changeant de l'État)*. Université Cambridge Press.

Dépenses des premiers ministres et des gouvernements provinciaux du Québec



Tegan Hill est directrice associée, Politiques de l'Alberta, à l'Institut Fraser. Il détient un baccalauréat en science économique et une maîtrise en politique publique de l'Université de Calgary. Les articles de Mme Hill sont apparus dans les grands journaux canadiens, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post* et *Ottawa Citizen*. Elle se spécialise dans les dépenses gouvernementales, la fiscalité et la dette.



Yanick Labrie est un membre principal de l'Institut Fraser. Il est économiste en santé et consultant en politique publique et vit à Montréal. La carrière de M. Labrie dans le domaine des politiques de la santé s'étend sur plus de 15 ans. Il a travaillé à titre d'économiste à l'Institut économique de Montréal, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), et a été chargé de cours auprès de l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal. Il est l'auteur ou coauteur de plus de 40 rapports de recherche et d'études portant sur les politiques entourant les soins de santé et le domaine pharmaceutique. Plusieurs de ses articles ont été publiés dans plusieurs quotidiens, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, *Ottawa Citizen*, la *Montreal Gazette*, *La Presse*, et *Le Devoir*, entre autres. Yanick Labrie est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université de Montréal.



Hani Wannamaker est titulaire d'un baccalauréat en économie et finances de l'Université métropolitaine de Toronto (anciennement l'Université Ryerson). Elle a été stagiaire durant l'été 2023 au département d'études fiscales de l'Institut.

Remerciements

Les auteurs aimeraient exprimer leur appréciation aux réviseurs anonymes de ce document. Les auteurs ont la responsabilité exclusive de toute erreur ou omission restante. Puisque les chercheurs ont travaillé de manière indépendante, les points de vue et les conclusions exprimés dans cette recherche ne représentent pas nécessairement celles du conseil d'administration, du personnel ou des partisans de l'Institut Fraser.

Droits d'auteur de l'Institut Fraser © 2024. Tous droits réservés. Sans permission écrite, seulement de brefs passages peuvent être cités dans le cadre d'articles et d'examens importants.

ISSN 2291-8620

Demandes des médias : Pour toute demande des médias, veuillez communiquer avec notre service des communications par courriel : communications@fraserinstitute.org; ou par téléphone : 604 714-4582.

Soutien à l'Institut : composez le 1 800 665-3558, poste 574 ou envoyez un courriel à l'adresse development@fraserinstitute.org Visitez notre **site Web** : www.fraserinstitute.org